

02 mars 2020

REFERENTIELS
RNCP34467 - MANAGER DES INDUSTRIES MUSICALES - EMIC FORMATION

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1. Analyse du marché des industries musicales & élaboration d'une stratégie d'entreprise musicale			
B1A1. Analyse et positionnement sur le marché des industries musicales	<p>C1.1 Analyser le marché de l'industrie musicale et ses mutations, le métier de manager des industries musicales et ses évolutions.</p> <p>C1.2 Analyser la culture et les goûts musicaux, en tenant compte de l'histoire de la musique et de l'art, pour cerner son domaine artistique et choisir de façon efficace les artistes avec lesquels le manager va travailler.</p> <p>C1.3 Analyser le contexte juridique sur le plan national et international des contrats commerciaux liant un artiste et des œuvres pour évaluer et limiter les risques, et recourir si nécessaire à des compétences juridiques extérieures.</p> <p>C1.4 Assurer une veille permanente sur les milieux de la musique et du spectacle et sur les process du management d'artistes pour améliorer sa pratique et entretenir son savoir-faire artistique.</p>	<p>Modalités d'évaluation B1Me1</p> <p>Mode : Evaluation écrite sur les grands mouvements artistiques musicaux au XXe siècle.</p> <p>Durée : 1 heure</p> <p>Modalités d'évaluation : Evaluation écrite sur les grands mouvements artistiques musicaux au XXe siècle. Le candidat répond à des questions de culture générale sur les grands repères musicaux des 100 dernières années.</p> <p>Modalités d'évaluation B1Me2</p> <p>Mode : Evaluation écrite sur la gestion et l'exploitation des droits des musiques</p>	<p>B1Me1Cr1. Maîtrise les grands repères musicaux des 100 dernières années. Identification des repères chronologiques des mouvements musicaux dans le siècle Identification d'au moins 2 artistes reconnus par mouvement musical</p> <p>Grille des critères d'évaluation : Le candidat répond correctement à au moins 50 % des questions posées</p> <p>B1Me2Cr1. Les règles des droits des artistes interprètes sont acquises.</p> <p>B1Me2Cr2. Les règles de la gestion collective sont acquises et assimilées</p>

		<p>enregistrées. Evaluation écrite sur les règles de la gestion collective</p> <p>Modalités d'évaluation : Le candidat répond à des questions concernant les contrats d'artistes, de licence et de distribution.</p> <p>Modalités d'évaluation B1Me3</p> <p>Mode : Etude de cas sur l'élaboration d'une stratégie d'entreprise à partir d'une analyse du marché des industries musicales et des innovations technologiques avec soutenance orale, en fonction des objectifs fixés.</p> <p>Durée : 20 minutes de soutenance orale.</p> <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas sur l'élaboration d'une stratégie d'entreprise à partir d'une analyse du marché des industries musicales et des innovations technologiques avec soutenance orale. Le candidat produit une analyse du marché de l'industrie musicale et de ses innovations technologiques et fait des propositions de stratégies marketing et commerciales de développement de CA et de notoriété.</p>	<p>B1Me2Cr3. Les différents types de droit applicables en fonction des contrats et pays sont acquis.</p> <p>B1Me2Cr4. Les modalités de fonctionnement des différents contrats de la production musicale sont acquises.</p> <p>Grille des critères d'évaluation : Le candidat répond correctement à au moins 50 % des questions posées</p> <p>B1Me3Cr1. L'analyse est structurée, argumentée et s'appuie sur plusieurs sources d'informations apportant des informations sur le marché des industries musicales.</p> <p>Grille des critères d'évaluation sur 10 points</p> <p>B1Me3Cr2. L'analyse présente le cadre juridique ainsi que la réglementation en vigueur sur le plan national comme sur le plan international.</p> <p>Grille des critères d'évaluation sur 10 points</p> <p>B1Me3Cr3. L'analyse tient compte des impacts de la révolution digitale en matière d'usage et de modèle économique.</p>
--	--	--	--

02 mars 2020

		<p>Le candidat explique en quoi ses propositions illustrent les évolutions et enjeux du marché, et notamment les enjeux liés au digital et aux nouveaux usages consommateurs, en fonction des objectifs fixés.</p>	<p>B1MeCr4. La stratégie élaborée à partir des éléments d'analyse est pertinente au regard des éléments fournis et des objectifs fixés.</p> <p>Grille des critères d'évaluation sur 10 points</p> <p>TOTAL + EVALUATION REUSSIE SI 15 POINTS OBTENUS SUR 30 POINTS</p>
<p>B1A2. Elaboration de la stratégie de l'entreprise musicale</p>	<p>C1.5 Suivre les effets de la révolution digitale, des nouveaux usages consommateurs et les nouvelles technologies sur les business modèles des projets instruits dans les industries musicales pour intégrer les opportunités offertes par les différents réseaux et canaux de distribution.</p> <p>C1.6 Utiliser les résultats de l'analyse pratiquée sur le marché des industries musicales pour s'ouvrir à de nouveaux marchés, de nouvelles sources de revenus, des nouvelles technologies.</p> <p>C1.7 Exploiter les résultats de la phase d'analyse pour élaborer de nouvelles stratégies d'organisation et méthodes de travail.</p>		

BLOC 2. Pilotage des activités opérationnelles du secteur des industries musicales

B2A1 : Contractualisation et management de la carrière d'un artiste

C2.1 Développer une démarche de prospection et cultiver son réseau pour repérer les artistes, interprètes, auteurs et compositeurs.

C2.2 Déployer un argumentaire ciblé en démontrant ses compétences et valeur ajoutée et s'appuyer sur ses qualités relationnelles et professionnelles pour recueillir l'adhésion d'un artiste et obtenir son accord pour un contrat de management.

C2.3 Négocier sa commission sur les revenus de l'artiste pour établir un contrat de rémunération en précisant si l'assiette de la commission s'appuie sur une partie ou sur la totalité des revenus de l'artiste.

C2.4 Mettre en place les conditions favorables à l'établissement d'une relation forte et stimulante pour encourager et soutenir la création et l'épanouissement de l'artiste.

C2.5 Mettre en place des conditions favorables de développement de carrière avec les autres partenaires de l'artiste (label, éditeur, tourneur, marque...)

C2.6 Analyser les attentes de l'artiste et sa musique pour définir son style et son projet artistique, perfectionner son image et concevoir une identité visuelle forte en cohérence avec le marché.

C2.7 Accompagner l'artiste tout au long de son processus de création, dans la réalisation effective de sa création en studio, lors de la préfiguration et des répétitions de ses concerts pour lui apporter des conseils de perfectionnement avisés et le soutien nécessaire au maintien de sa motivation.

C2.8 Arbitrer toutes les opportunités de prestations et de cachets pour remplir le « booking » de l'artiste et organiser la logistique (déplacements, relations presse, ...) associée.

C2.9 Mener les phases de négociation et de rédaction des contrats (édition, production, merchandising, ...) pour garantir la perception de revenus en cohérence avec les exigences contractuelles établies avec l'artiste.

B2A2. Gestion et exploitation des droits et des contrats de l'édition musicale

Modalités d'évaluation
B2A1Me1

Mode : Cas pratique du développement de la carrière d'artiste avec une soutenance orale.

Durée : 30 minutes de soutenance orale.

Modalités d'évaluation :

Cas pratique de développement de la carrière d'artiste avec une soutenance orale.

Il est attendu du candidat la production d'une note de synthèse qui sera soutenue à l'oral sur le management de la carrière d'un artiste en situation réelle.

A partir d'une situation vécue, le candidat proposera sa démarche d'investigation pour permettre la promotion d'un artiste et le développement de sa carrière.

B2A1Cr1. Les règles des droits d'auteurs sont acquises.

B2A1Cr2. Les différents types de droit applicables en fonction des pays sont connus.

B2TA1Cr3. Les modalités de fonctionnement des différents organismes intervenant dans la gestion et l'exploitation des contrats de l'édition musicale sont acquises.

B2A1Cr4. La nécessité d'assurer la protection des œuvres est démontrée.

B2A1Cr5. Les modalités à suivre assurant le versement des droits est intégrée dans le processus de suivi des revenus auprès des auteurs et ayant-droits.

<p>B2A3. Développement et exploitation d'un catalogue d'œuvres et d'artistes des musiques enregistrées</p>	<p>C2.10. Repérer les œuvres et les auteurs avec lesquels il est pertinent de collaborer dans le cadre d'un développement de carrière.</p> <p>C2.11. Superviser les formalités de dépôts auprès des organismes habilités (SNAC, INPI, SACEM, ...) pour sécuriser, au moyen de preuves légales, la paternité et la date de création des œuvres.</p> <p>C2.12. Assurer la protection des œuvres et en acquérir si besoin les droits pour garantir aux artistes la défense de leur propriété intellectuelle et des droits associés.</p> <p>C2.13. Superviser le suivi avec les sociétés de gestion collective (SACEM, SDRM, SCPP, SPPF, ...) pour veiller au versement des droits (redevances, royautés, revenus, ...) auprès des auteurs et ayant-droits.</p> <p>C2.14. Analyser les revenus (commerciaux, royautés, ...) et les diffusions on-line officielles ou non autorisées pour en exploiter les résultats et identifier des axes d'amélioration et de développement économique.</p> <p>C2.15 Déterminer le volume d'artistes interprètes potentiels à produire dans le cadre des musiques enregistrées, pour évaluer le chiffre d'affaires réalisable en s'appuyant sur des indicateurs factuels.</p> <p>C2.16 Piloter les négociations en fonction des utilisations et de la réglementation applicable, les contreparties financières avec les sociétés (producteurs audiovisuels, radios, marques, ...) pour l'utilisation des œuvres enregistrées, le droit à l'image et les produits</p>	<p>Modalités d'évaluation B2A2Me1</p> <p>Mode : Evaluation écrite sur la gestion et l'exploitation des droits et des contrats de l'édition musicale.</p> <p>Durée : 1 heure.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluation écrite sur la gestion et l'exploitation des droits et des contrats de l'édition musicale. Le candidat apporte au moins 50 % de réponses correctes aux questions pratiques sur la gestion et l'exploitation des droits contrats de l'édition musicale.</p>	<p>B2A2Cr1. Le candidat propose les techniques de sourcing et de créations d'opportunités (participation à des festivals,) permettant de détecter de nouveaux artistes et talents.</p> <p>B2A2Cr2. La qualité et l'efficacité des arguments construits par le candidat pour attirer des nouveaux talents sont démontrées.</p> <p>B2A2Cr3. Les techniques de négociation permettant d'atteindre les objectifs fixés sont connus et le candidat montre sa capacité à les utiliser.</p> <p>B2A2Cr4. Le candidat montre sa capacité à fidéliser l'artiste qu'il représente et à l'investir dans une relation durable.</p> <p>B2A2Cr5. Le candidat montre sa capacité à accompagner l'artiste dans son développement artistique et dans sa notoriété.</p>
---	---	---	---

<p>B2A4. Conception et mise en œuvre de la stratégie marketing et promotionnelle omnicanal et de construction d'audience dans le secteur des industries musicales</p>	<p>dérivés afin de défendre les œuvres et les intérêts des artistes en matière d'image et de revenus.</p> <p>C2.17. Elaborer et mettre en place un plan d'action en mobilisant les moyens humains et financiers pour développer le chiffre d'affaires et la notoriété de l'artiste</p> <p>C2.18 Définir et mettre en place les indicateurs de rentabilité et de réussite du projet pour mesurer l'efficacité du plan d'action.</p> <p>C2.19 Définir la stratégie de l'offre en tenant compte du marché, de la cible et du positionnement choisi pour l'intégrer dans le plan marketing.</p> <p>C2.20 Sélectionner les différents médias en adéquation avec la stratégie marketing et en fonction du budget alloué pour accroître l'audience des réseaux sociaux de l'artiste et la notoriété de l'artiste tout en respectant son image.</p> <p>C2.21 Créer et développer le packaging, les outils marketing et les produits dérivés pour promouvoir l'image de l'artiste dans le respect du budget alloué.</p> <p>C2.22. Identifier les leviers promotionnels et publicitaires en cohérence avec l'identité artistique et concevoir le plan marketing pour promouvoir l'artiste, développer sa notoriété et ses revenus.</p> <p>C2.23. Exploiter les nouvelles sources de monétisation des œuvres musicales (réseaux sociaux, You tube, blog, podcast, streaming...) pour mettre en œuvre une stratégie marketing digitale de son catalogue, permettant d'élargir les sources de revenus.</p> <p>C2.24 Exploiter les réseaux sociaux et les relations presse pour augmenter l'audience des réseaux spécifiques de l'artiste et pour améliorer l'image</p>	<p>Modalités d'évaluation B2A3Me1</p> <p>Mode : Projet professionnel de développement et exploitation d'un catalogue d'œuvres ou d'artistes interprètes avec soutenance orale.</p> <p>Durée : soutenance orale de 30 minutes.</p> <p>Modalités d'évaluation : Projet professionnel de développement et exploitation d'un catalogue d'œuvres ou</p>	<p>B2A2Cr6. Le candidat fait preuve d'organisation et d'un sens efficace de la gestion des activités quotidiennes de l'artiste.</p> <p>B2A2Cr7. Le candidat fait preuve d'exigence dans la défense des intérêts de l'artiste et favorise l'obtention d'une relation durable de de confiance avec celui-ci.</p> <p>B2A3Cr1. Le positionnement de l'artiste, présenté dans un SWOT, par rapport au marché démontre sa singularité.</p> <p>B2A3Cr2. Les facteurs-clé de succès favorisant une qualité dans le relationnel avec l'artiste sont identifiés et présentés avec un ordre d'importance.</p> <p>B2A3Cr3. Le candidat montre ses capacités à identifier les lieux et les moyens numériques pour lui permettre d'identifier des nouveaux talents et des nouvelles opportunités commerciales.</p> <p>B2A3Cr4. Le candidat montre sa capacité à élaborer un business plan complet et rentable dans le développement de son activité.</p>
--	---	---	--

02 mars 2020

<p>B2A5. Organisation et gestion d'évènements musicaux (concerts, tournées et festivals)</p>	<p>publique de l'artiste, sa e-réputation et sa communication auprès des consommateurs.</p> <p>C2.25 Elaborer des projets de spectacle vivant (tournées, concerts, festivals...) pour soutenir le développement de la carrière de ou des artistes.</p> <p>C2.26. Arbitrer les choix des personnes qui évaluent aspects techniques, juridiques, administratifs et artistiques d'un évènement pour établir un cahier de charges et déterminer la faisabilité d'un projet de production.</p> <p>C2.27 Recenser les sources de financement privé et d'aides publiques à la production pour préparer et constituer des dossiers de subvention.</p> <p>C2.28 Superviser les aspects promotionnels des tournées, concerts et spectacles pour assurer l'adhésion du public et des professionnels et capitaliser sur les performances des artistes.</p> <p>C2.29 Piloter les personnes qui organisent la logistique et superviser la bonne exécution des prestations techniques et artistiques pour garantir la réussite des évènements planifiés.</p>	<p>d'artistes interprètes avec soutenance orale.</p> <p>Le candidat prépare un projet professionnel à partir d'un cas pratique réel proposé puis le présenter oralement devant un jury de professionnels.</p> <p>Modalités d'évaluation B2T4Me1</p> <p>Mode : Projet professionnel sur la conception et la mise en œuvre d'une stratégie marketing pour un projet de développement dans le secteur des industries musicales.</p>	<p>B2A3Cr5. Le plan d'action présenté par le candidat propose un budget correctement estimé par rapport aux objectifs et planifié dans le respect du délai imparti.</p> <p>B2A3Cr6. Les indicateurs de performance définis permettent d'évaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.</p> <p>B2A4Cr1. La stratégie conçue répond au marché et à la cible visée.</p> <p>B2A4Cr2. Le choix des médias permet d'atteindre la cible visée et permet de respecter le positionnement du projet.</p> <p>B2A4Cr3. Le choix de leviers promotionnels, marketing et publicitaires correspondent au positionnement de l'artiste ou des catalogues et favorise le développement de l'offre sur le marché, en respectant budgets et plannings alloués.</p> <p>B2A4Cr4. Le candidat montre sa capacité à exploiter les réseaux sociaux et à développer une stratégie digitale (e-réputation, community management, ...)</p>
---	--	---	--

		<p>Durée : Soutenance orale de 30 minutes.</p> <p>Modalités d'évaluation : Projet professionnel sur la conception et la mise en œuvre d'une stratégie marketing pour un projet de développement dans le secteur des industries musicales. Le candidat prépare en amont de la soutenance orale un projet professionnel présentant une stratégie marketing pour le développement d'un artiste ou d'un catalogue dans le secteur des industries musicales.</p> <p>Le candidat doit tenir compte des contraintes budgétaires et de planning.</p> <p>Le candidat doit dans un premier temps exposer la conception de sa stratégie puis argumente, dans un second temps, sur sa mise en œuvre.</p> <p>Modalités d'évaluation A2T5Me1</p> <p>Mode : Projet professionnel sur l'organisation d'un événement musical de spectacle vivant.</p> <p>Durée : 20 minutes de soutenance orale.</p>	<p>B2A5Cr1. L'évènement musical choisi correspond au positionnement de l'artiste et permet d'y retrouver son public.</p> <p>B2A5Cr2. L'organisation de la préparation à l'évènement est structurée et prend en compte du délai imparti pour le réaliser.</p> <p>B2A5Cr3. Les conditions de réussite de l'évènement sont présentées et argumentées. Le candidat s'appuie dessus dans son organisation.</p> <p>B2A5Cr4. Le candidat présente une liste de risques possibles pouvant survenir et propose les réponses permettant de poursuivre l'organisation de l'évènement.</p> <p>B2A5Cr5. Le cahier des charges de l'évènement présenté est structuré, complet, réaliste et réalisable et le</p>
--	--	---	--

02 mars 2020

		<p>Modalités d'évaluation : Projet professionnel sur l'organisation d'un évènement musical de spectacle vivant.</p> <p>Le candidat réalise un projet professionnel sur l'organisation d'un évènement musical (concert, tournée ou festival) pour un artiste donné à partir du cahier des charges défini.</p> <p>Le candidat est challengé à l'oral sur les facteurs de succès et de risques pouvant intervenir et sur les recommandations à y apporter.</p>	<p>candidat montre sa capacité à le mettre en oeuvre en respect avec ses limites budgétaires et ses délais de réalisation.</p> <p>B2A5Cr6. Les sources de financement sont identifiées et mobilisées.</p> <p>B2A5Cr7. Les outils et techniques de communication publicitaires et promotionnelles choisies permettent d'attirer le plus de participants possibles (publics et professionnels)</p> <p>B2A5Cr8. Le candidat montre sa capacité à capitaliser sur l'évènement pour développer les revenus et la notoriété de l'artiste.</p>
BLOC 3. Management des équipes dans le secteur des industries musicales			
	<p>C3.1. Constituer l'équipe projet avec des professionnels de l'industrie musicale en tenant compte des compétences requises pour permettre la réalisation efficace des projets musicaux.</p> <p>C3.2. Réaliser la feuille de route séquencée en attribuant les tâches à chaque partie prenante des projets musicaux pour atteindre les objectifs fixés.</p> <p>C3.3. Estimer le budget des projets musicaux en tenant compte des besoins matériels et immatériels liés à la filière musicale pour atteindre les objectifs.</p> <p>C3.4. Assurer le lancement des projets musicaux en identifiant et en traitant les risques pouvant entraver ceux-ci pour prévoir les solutions correctives en adéquation avec la filière musicale.</p> <p>C3.5. Suivre la réalisation des tâches des projets musicaux en coordonnant les différents axes de pilotage (délais – Budgets/coûts – qualité – rentabilité – résultats</p>	<p>Modalités d'évaluation B3Me1</p> <p>Mode : Etude de cas sur l'activité professionnelle du candidat en lien avec un sujet de management de projets dans le secteur des industries musicales.</p> <p>Durée : 45 minutes de soutenance orale</p> <p>Modalités d'évaluation : Etude de cas sur l'activité professionnelle du candidat en lien avec un sujet de</p>	<p>B3Cr1. L'analyse portée sur la constitution de l'équipe projet met en avant la complémentarité des profils et des compétences.</p> <p>B3Cr2. L'analyse sur l'organisation mise en place est pertinente au regard des moyens mobilisés et des résultats obtenus.</p> <p>B3Cr3. L'analyse financière du projet est complète et propose une analyse critique sur l'optimisation pouvant être apportée.</p>

02 mars 2020

	<p>intermédiaires attendus) pour mener ceux-ci en cohérence avec les programmes initialement établis.</p> <p>C3.6. Adapter l'exécution des projets musicaux en fonction des écarts constatés ou des imprévus rencontrés, en recherchant des axes d'amélioration pour garantir leurs efficacités et leurs performances, en adéquation avec les industries musicales.</p> <p>C3.7. Animer l'équipe projet en utilisant les différentes techniques managériales en mode vertical ou transversal (motivation- délégation – reconnaissance) pour maintenir une cohésion dans un contexte de marché des industries musicales.</p> <p>C3.8. Conduire des réunions, groupes d'échanges ou entretiens en tenant compte de la diversité (éducatif – générationnel – culturel) et des spécificités de l'industrie musicale pour permettre une communication fluide et efficace.</p> <p>C3.9. Gérer les situations et personnalités difficiles, en faisant preuve à la fois d'empathie et de directivité pour maintenir un climat positif et constructif.</p> <p>C3.10. Développer la créativité de l'équipe projet, en permettant l'émergence d'idées nouvelles et innovantes dans le secteur de l'industrie musicale pour favoriser l'agilité et les capacités de remise en question et d'adaptation.</p> <p>C3.11. Utiliser les techniques de communication orales et écrites pour transmettre et valoriser les projets auprès des différentes parties prenantes.</p> <p>C3.12. Superviser les différents rapports de suivi et d'évaluation des projets musicaux en utilisant les techniques de communication écrite et de visualisation des données pour relayer les informations de celui-ci.</p>	<p>management de projets dans le secteur des industries musicales.</p> <p>Le candidat présente une étude de cas sur une situation de management de projets dans le secteur des industries musicales.</p> <p>Il analyse sa situation professionnelle et son contexte.</p> <p>Le candidat produit une réflexion sur le projet en y apportant un regard critique et porteur de pistes d'améliorations.</p> <p>Le candidat est ensuite challengé à l'oral sur ses techniques de gestion de projets et sur ses techniques managériales pour conduire le projet à son stade final avec l'atteinte des objectifs et dans un environnement sous contrainte.</p>	<p>B3Cr4. L'analyse des risques est intégrée dans la proposition du candidat en y apportant une qualification des risques, une estimation de sa probabilité de survenance et un scénario de traitement du risque.</p> <p>B3Cr5. L'organisation des tâches est proposée en mode gestion de projet avec une planification, un délai à ne pas dépasser, une affectation à une personne qui la réalisera.</p> <p>B3Cr6. Le candidat démontre le lien entre l'utilisation des outils de management collaboratif et l'implication de l'équipe dans le projet même en situation difficile et sous contrainte.</p> <p>B3Cr7. La structure écrite de l'étude est correctement présentée.</p> <p>B3Cr8. La communication orale du candidat dans la présentation du projet est fluide, dynamique et valorisante.</p>
--	---	---	--

02 mars 2020

<p>MÉMOIRE PROFESSIONNEL QUI COUVRE LES 3 ACTIVITÉS</p>		<p>Mémoire final destiné aux candidats ayant suivi l'ensemble du cursus pour la préparation au titre à finalité professionnelle « Manager des Industries Musicales ».</p> <p>Le mémoire professionnel porte sur l'activité du manager des industries musicales, sur un sujet choisi en commun accord entre le candidat et la direction pédagogique.</p> <p>La partie écrite du mémoire est présentée sur un document selon un cahier des charges fourni (structure, synthèse, expression orale).</p> <p>La soutenance a lieu devant un jury professionnel de l'industrie musicale.</p>	<p>Critères du mémoire :</p> <p>1/L'analyse de l'environnement permet d'identifier et d'élaborer une stratégie pertinente</p> <p>2/Les préconisations proposées par le candidat sont pertinentes par rapport aux objectifs fixés</p> <p>3/Le pilotage des activités opérationnelles est mené conformément aux objectifs fixés et s'inscrit dans les réalités économiques de l'industrie musicale</p> <p>4/La stratégie de management d'équipe mis en place permet d'optimiser la productivité du projet</p> <p>5/Le cahier des charges de présentation est respecté par le candidat</p>
--	--	--	--

